Assemblée Générale Ordinaire du 03 décembre 2024 18h00 commune de Loches

L'assemblée Générale Ordinaire a été convoquée en heure. L'ensemble des adhérents ont reçu la convocation. Le quorum de décision étant atteint, l'assemblée a pu délibérer.

Un changement de lieu suite à un risque sanitaire a été opéré. Durant les éléments introductifs (introduction, présentation NATUREO et Présentation des nouveaux membres) des navettes ont été organisées afin que si des adhérents n'avaient pas eu l'information, nous puissions leur indiquer le nouveau lieu de rassemblement.

Approbation du Compte rendu de l'Assemblée Générale 2023

Madame, Messieurs les co-présidents ont demandé si les adhérents ont reçu le PV. La question des remarques à y inscrire des remarques a été donné. Pas de remarque sur sa constitution.

Le Compte rendu est soumis au vote : il est adopté à l'unanimité.

Rapport moral de l'activité

Notre mission : promouvoir les entreprises du sud Touraine

L'association STE s'est donnée pour objectif de représenter les entreprises d'un même territoire, le sud Touraine, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, afin de promouvoir :

- la diversité de leurs domaines de compétence
- la volonté des dirigeants d'entreprises de développer des affaires et de nouer des partenariats avec les entreprises locales
- le dynamisme des décideurs
- la complémentarité des entreprises
- l'ouverture à l'accueil de nouvelles entreprises
- la convivialité de ce groupement de dirigeants d'entreprises
- la mutualisation des moyens et la coopération entre entreprises
- le dialogue avec les élus du territoire, les organisations (chambres consulaires…) et les décideurs locaux.

Contacts et échanges

Pour provoquer les contacts et les échanges entre la cinquantaine d'entreprises actuellement adhérentes, l'association STE organise des réunions d'information et d'échanges. Ces réunions sont animées par des intervenants de sociétés ou d'organismes officiels en fonction des thématiques

abordées et des demandes exprimées par les adhérents. Dans ces réunions sont également traités les sujets d’actualité impactant le territoire et ses entreprises. Un moment d’échanges et de convivialité complète ces réunions.

Planning des actions 2024

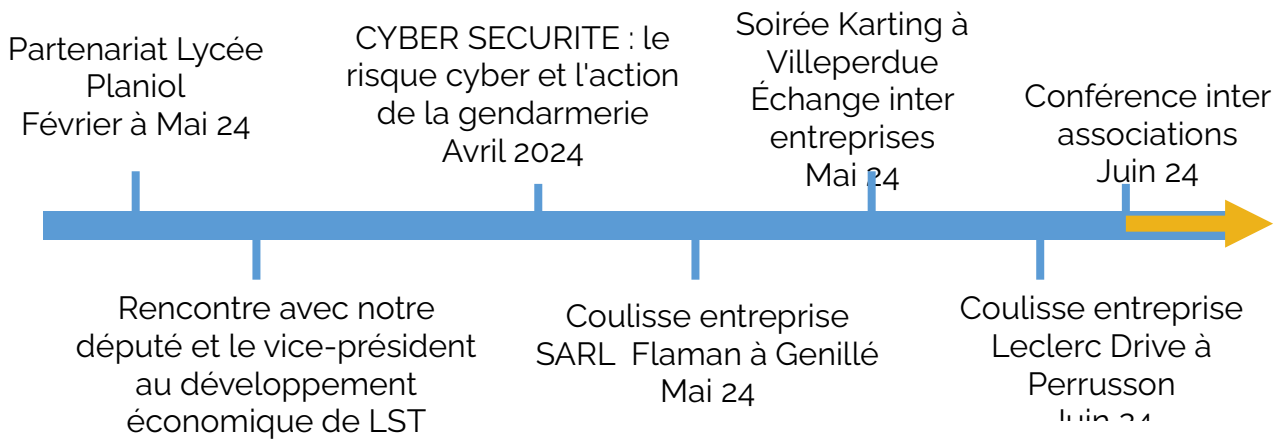

Focus 30 ans de STE

- Accueil par les élèves du lycée Planiol
- 80 entreprises participantes
- 4 élus présents
- Echange entre tous les participants lors du networking
- 3 Gagnants au jeu Kahoot
- Musique

Le rapport moral est soumis au vote. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Voir document comptable joint.

Lecture est faite des comptes de l'association. Lecture est faite des rapports du commissaire aux comptes. Echanges autours des comptes.

Proposition de ne pas faire évoluer le montant des cotisations. Le montant est soumis au vote. La proposition d'avoir des cotisations identiques à 2024 pour 2025 est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier est soumis au vote. Le rapport est adapté à l'unanimité. Le quitus est donné aux gestionnaires de l'association.

Election des membres au Conseil d'Administration

Lecture est faite des membres sortants :

- SORIN Laetitia
- BOITELLE Sylvie
- DABESCAT Thierry
- CHANSARD Virginie

Proposition de candidatures :

POTTIER Nicolas

GONCALVES Carlos

Proposition d'un vote groupé. Personne ne s'oppose. Personne ne demande un vote individuel. La proposition d'un vote groupé est soumise au voix. Le vote groupé est adopté à l'unanimité.

Le vote groupé est appliqué à l'élection des membres entrants.

M POTTIER Nicolas est élu à l'unanimité

M GONCALVES Carlos est élu à l'unanimité.

Le conseil d'Administration est donc composé de :

BANNIER Christophe ; BATARD Ludovic ; CONÇALVES Carlos ; JEANNEAU Eric ; LECHAT Véronique ; LIMOUZIN Philippe ; MOYER Karl ; POTTIER Nicolas ; ROBALO Olivier

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire étant épuisé, la séance est close à 20h30.